

Domaine public

Bi-mensuel romand
N° 2 15 novembre 1963

Rédacteur responsable: André Gavillet

Abonnement: 20 numéros 12 francs

Le numéro 70 centimes

Administration, rédaction: Case Chauderon 142

Chèque postal II 155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A., Lausanne

Les articles de ce numéro
ont été discutés et rédigés par:

Gaston Cherpillod
Jean-Jacques Dreifuss
Ruth Dreifuss
Pierre Furter
André Gavillet
Jean-Jacques Leu
Marx Lévy
Pierre Liniger
Jacques Morier-Genoud
Philippe Müller
Christian Ogay
C.-F. Pochon

Dans les prochains numéros:

- Après la dissolution de la Nouvelle gauche neuchâteloise comme parti politique, une interview d'Yves Velan;
- Une analyse du vocabulaire électoral;
- Médecins et assurance-maladie;
- La parole aux ouvriers: interview à la sortie des usines;
- A propos de l'accord de Moscou;
- La censure cinématographique en Suisse romande;
- Le syndicalisme étudiant.

Le proconsulat de M. Max Petitpierre

Palmarès

Ce printemps, lors des premières réunions de l'équipe de « Domaine public », notre attention avait été attirée par un entrefilet discret annonçant la nomination de M. Max Petitpierre comme administrateur de Brown Boveri. Nous savions qu'il siégeait au Conseil d'administration d'Ebauches S.A. (horlogerie), qu'il présidait le conseil d'administration de Nestlé. Après vérification, il fallut constater que les Ciments Portland étaient aussi au palmarès. Société suisse de Réassurance vint couronner le tout. Bref, ce qui se fait de mieux dans le domaine des entreprises suisses travaillant pour l'exportation, à l'échelle mondiale. Ne manquent à l'appel que les chimiques.

Hypothèses

Lors de la campagne pour les élections fédérales, le parti du travail s'est servi de ce magnifique exemple de « concentration horizontale » pour illustrer le pouvoir des monopoles, trusts, cartels, etc. Cela était judicieux, malgré le vocabulaire stéréotypé. Mais il vaut la peine de chercher au-delà de cette démonstration électorale, sans chercher à remettre en question les mérites de l'ancien magistrat, ni les compétences du spécialiste du droit international privé.

Que signifie cette concentration?

Première hypothèse: liaison organique. Le groupe de pression des industries d'exportation désire se structurer mieux et incarner en un seul homme ses intérêts communs. Mais pourquoi afficher cette liaison? L'industrie d'exportation, ce n'est pas un commonwealth et M. Petitpierre n'est pas la reine d'Angleterre de la turbine en chocolat et de la montre en ciment.

Deuxième hypothèse: potiche. Ce nom réputé ferait bien dans la liste d'un conseil. De même on introduit un marquis ou un comte dans le conseil d'administration d'une fabrique de savonnets de luxe. Ça pose une marque. Explication pas totalement satisfaisante. M. Petitpierre est plus que le duc de la Trémolle du chocolat-ciment et de la montre-turbine.

Troisième hypothèse: porte-parole. Chacune de ces « maisons » utilise, rarement, mais efficacement, l'influence que M. Petitpierre a conservée à Berne. Que refuserait-on à un ancien conseiller fédéral qui représente la turbine en ciment et la montre-chocolat? A ne pas exclure!

Proconsulat

Ce qui est grave, c'est que M. Petitpierre souligne la liaison qui existe entre le pouvoir et les grandes puissances économiques. Après la carrière de magistrat, on poursuit une autre carrière. L'exécutif fédéral, c'est les vaches maigres, mais il conduit à mieux. Les consuls romains, après avoir géré, sans être rétribués, les affaires publiques, se « refaisaient » comme proconsuls en pillant honnêtement et honteusement quelque province des Gaules ou de Sicile.

Va-t-on créer, en Suisse, à la mode capitaliste, un proconsulat?

Rien ne serait plus dangereux pour le fonctionnement de la démocratie suisse.

A la limite, il y a une sorte d'« amadouage » indirect. Imaginons que l'oreille d'un conseiller fédéral devienne très sensible à l'argumentation de certains groupes économiques, comment prouvera-t-on alors qu'inconsciemment il ne songe pas à sa deuxième carrière, au proconsulat?

Coupons court

Nos conseillers fédéraux sont honorablement payés. Ils disposent, une fois retirés sous leur tente, d'une retraite convenable, qui doit correspondre largement au salaire d'un professeur d'Université en fonction. Alors, il faut leur interdire de participer, en tant que retraité, aux grandes affaires économiques de ce pays.

La clarté politique en sera accrue.

Il ne manquera d'ailleurs pas d'institutions non lucratives pour accepter leurs services.

Sinon, on peut collectionner les si beaux timbres des albums N. P. C. K.!

« Lobby » de la paix

Des armes de plus en plus redoutables voient le jour, et le physicien atomiste doit s'interroger: peut-il continuer de contribuer au développement de moyens de destruction plus puissants alors que la décision de les employer ou non en cas de conflit armé ne dépendra pas de lui, mais de politiciens? On sait que Robert J. Oppenheimer, dont le rôle dans la mise au point de la bombe A américaine lors de la dernière guerre mondiale avait été déterminant, refuse désormais son concours au Département de la défense américain et préfère vivre dans une semi-retraite à Princeton. Cette attitude courageuse trouve un équivalent dans celle du physicien soviétique Kapitza.

Il n'est guère possible de mentionner tous les efforts, individuels ou collectifs, entrepris pour la paix. N'en citons que quelques-uns parmi les plus marquants de ces cinq dernières années. En 1957, dix-huit professeurs allemands, dont les Prix Nobel Born, Hahn, von Laue et Heisenberg, se prononcent publiquement contre l'armement atomique de la Bundeswehr. La même année se tient la première réunion du mouvement « Pugwash », à l'appel d'Einstein et de Bertrand Russell. Réunissant des savants de différents pays sans tenir compte des blocs militaires, cette assemblée eut lieu dans la propriété de Pugwash, au Canada, appartenant à M. Eaton, qui fut initialement le mécène du mouvement. Les assemblées ont lieu une ou deux fois par an et se tiennent dans différents pays. Les savants y assistent à titre personnel, sans qu'aucun représentant gouvernemental y ait jamais été convié. Le groupe soviétique constitue en moyenne plus du cinquième de l'assemblée. Divers sujets ont été abordés: ainsi en 1958 le problème de la course aux armements, en 1959 l'arrêt contrôlé des essais atomiques, en 1960 la

nécessité et les modalités du désarmement atomique. La plus récente réunion vient d'avoir lieu en Yougoslavie et a abouti à la conclusion que l'armement atomique n'est nullement indispensable pour l'avancement rapide de la recherche scientifique. Les documents de ces conférences sont remis aux gouvernements respectifs.

Autre type d'intervention, plus publique. Une pétition signée par 9200 savants, dont 36 Prix Nobel, en faveur d'un accord international sur l'arrêt des essais nucléaires est remis par Pauling au secrétaire général de l'ONU en septembre 1958. En mai 1961, ce même savant, biochimiste mondialement connu, Prix Nobel de chimie 1954, professeur dans une université californienne, lance un appel contre toute extension du club atomique, qui recueille la signature de près de 100 000 savants du monde entier.

En attribuant récemment à Linus Pauling le Prix Nobel 1962 de la paix, le comité norvégien vient de récompenser l'un des plus dynamiques membres de ce « lobby » de la paix.

Et que volent les cigognes!

Supposons qu'un homme ait été lancé dans le cosmos, et appelons-le Nicolaïev.

Supposons qu'une femme soit lancée dans l'espace, et appelons-la Valentina.

Exploit technique. Examen des résultats. Biologiquement, les savants n'apprennent rien que les précédents cosmonautes ne leur aient déjà appris.

Ah! mais si l'on pouvait connaître les effets du cosmos sur la descendance des couples de l'espace. Ce n'est pas un souhait, c'est une nécessité.

Bien sûr, comme dirait « France-Dimanche », quel beau mariage d'amour.

Echec aux échecs

Il a fallu 1950 pour qu'on découvre ce qui était pourtant évident depuis toujours — mais pas visible: le fait que les enfants de la classe ouvrière n'avaient pratiquement pas accès à l'Université (4 % des étudiants; ces chiffres sont aujourd'hui connus de tous). Il a été décidé de lever tout obstacle matériel sur le chemin du savoir. On est encore loin du compte. Mais enfin, sur la voie.

Parallèlement, le problème des structures scolaires a été posé. Tous ceux qui travaillent dans ce sens estiment que la non-mise en valeur d'un talent et d'une intelligence est une sorte de scandale, d'ordre moral et d'ordre économique.

Mais ce problème, déjà attaqué sous plusieurs angles, il faut l'envisager encore du point de vue des méthodes de sélection, telles qu'elles jouent dans les conditions et les structures actuelles.

Un gaspillage des ressources de 50 %

Le bon sens et les psychologues arrivent aux mêmes conclusions. Tant mieux pour le bon sens — tant mieux ou tant pis pour les psychologues.

Les psychologues, d'abord. Essayons, disent-ils, d'évaluer la distribution de l'intelligence dans l'ensemble d'une population scolaire. Cent sera la moyenne. Si l'on juge alors la dispersion autour de la moyenne, 15 sera l'écart étalon, c'est-à-dire qu'entre 85 et 115 sont groupés les deux tiers des sujets. On trouve donc un tiers de la population hors de la moyenne, et un sixième au-dessus de la moyenne, soit en gros le 15 % de la population testée. Ce 15 % représente ceux qui devraient pouvoir faire une scolarité longue sans accroc.

Or — quand bien même il y a de canton à canton d'assez grandes variations — ce n'est qu'un 5 %, un 10 % au mieux en tenant compte non seulement des gymnases mais des technicums et des écoles de longueur équivalente, qui achève une scolarité prolongée. En gros, 50 % de déchets.

Le bon sens dit la même chose: qu'il serait surprenant qu'on ne trouve pas dans toute une population scolaire au moins un 10 à 15 % d'enfants bien doués. Mais ce pourcentage n'apparaît pas, et de loin pas, au niveau gymnasial.

Contre-épreuve

Depuis 1956, le canton de Neuchâtel soumet l'ensemble des enfants de 11 ans à des tests d'aptitudes. La volée 1956 a, cette année (1963), atteint l'âge du bac. On reprend donc les dossiers scolaires des

nouveaux bacheliers. On constate que, dans les épreuves qu'ils durent subir, il n'y en a aucun qui, en 1956, à 11 ans, n'ait eu au moins des moyennes de 7 sur 10, c'est-à-dire qu'ils étaient tous logés dans le 15 % supérieur. Seulement, si l'on recherche tous ceux qui, comme eux, figuraient dans ce sixième supérieur en 1956, on constate un étonnant coulage. Le 50 % d'entre eux n'a donc pas réussi sans échecs une scolarité longue.

On dira que les épreuves de 1956 n'étaient pas infaillibles: assurément. Mais cette objection tombe, car, nous l'avons dit, le simple bon sens arrive aux mêmes conclusions.

On dira encore, bien sûr, qu'il faut tenir compte, pour expliquer le déchet, du caractère, de la volonté, du milieu social. Mais faut-il en tenir compte seulement pour expliquer ces chiffres inquiétants? Ne faudrait-il pas en tenir compte non pour expliquer après coup, mais pour trouver le remède?

Expériences romandes

Le problème des échecs scolaires a fait, à Genève, l'objet d'une étude extrêmement poussée. — Ici, une remarque. Nos amis genevois nous ont signalé ce travail. Nous pensions d'emblée en faire un compte rendu dans « Domaine public ». Las! nous ont-ils dit. La presse genevoise en a tant et tant parlé. Ensuite, nous avons interrogé plusieurs spécialistes d'autres cantons. Connais pas, ont-ils répondu. Cloisonnement romand.

Nous reviendrons donc sur le détail de ce travail qui révèle 75 % d'échecs au niveau secondaire. Même constatation dans l'enseignement vaudois avec la première volée de la réforme entreprise sous la devise: « Orientation, oui; élimination, non ».

Le mécanisme

Prenons l'exemple vaudois. Avec des chiffres simplifiés, il s'agit avant tout de faire saisir un mécanisme.

Admettons que le 25 % des enfants entrent, à 10 ans, dans l'enseignement secondaire. Soit un peu plus que ceux qui seraient, à dire de psychologues, capables de faire sans accroc une scolarité longue. A 12 ans, les trois cinquièmes seuls continuent en sections gymnasiales. Ensuite, durant quatre ans de collège, puis deux ans de gymnase, chaque classe subit un écrémage année après année, variable, suivant les maîtres et les élèves, allant de 10 à 30 % (parfois plus), en moyenne de 15 %. Est-il étonnant

Sélection scolaire et gaspillage des ressources intellectuelles du pays

que la répétition de ce jeu aboutisse aux résultats que nous citons plus haut?

Le vice du système

L'école actuelle s'efforce d'une part d'obtenir une sélection fondée sur des critères objectifs: examens d'admission savants et tests, orientation minutieusement étudiée (dont souvent les parents ne tiennent pas compte, il est vrai) et, d'autre part, elle superpose à ce travail-là la sélection empirique, traditionnelle du maître qui juge, dans une classe à effectif limité, les meilleurs et les insuffisants-qui-doivent-être-écartés.

Admettons — hypothèse de discussion — que les critères d'admission et d'orientation soient valables, scientifiques presque — on n'en tiendrait malgré tout pas compte. Personne ne dirait: j'ai reçu des enfants triés sur le volet, donc les échecs seront rares. On continuera à dire: si je mets telle note (10 ou 9) à celui-ci, tel autre mérite 5 ou 3, et il est donc normal qu'il échoue.

Ce qui saute aux yeux c'est que l'élimination se fait d'une part à l'intérieur d'un groupe trop restreint: la classe, et, d'autre part, non pas en fonction de résultats qu'il serait naturel d'attendre, mais par concurrence interne, le plus fort servant à écraser le plus faible. L'école pratique encore le « libéralisme économique ». Donc, elle retarde!

Exigences, mais sans gaspillage des forces

Toute critique du système actuel est à tort considérée comme une volonté de relâchement, de liquidation des exigences, d'un refus de toute politique d'appréciation. Rien de plus faux. Il est évidemment nécessaire que, sans cesse, il y ait confrontation: confrontation entre ce qu'on exige et ce qui est fait. Il faut qu'il y ait appréciation du résultat. Il faut surtout que l'on arrive à des notions plus sérieuses du rendement scolaire.

Mais comment admettre comme sérieux un système qui présente une déperdition de 50 %? Il faut avoir entendu, et nous nous en ferons l'écho ici, des médecins angoissés par l'insuffisance de la relève, il faut connaître le problème grave de la pénurie de cadres dans chaque profession pour condamner un système de sélection scolaire aussi peu satisfaisant.

Y a-t-il problème plus important pour l'avenir du pays et moins sérieusement étudié?

Dans un prochain article, nous essaierons de répondre à la question: comment faire mieux?

Principe et pratique de l'élection du Conseil d'Etat vaudois

Le système majoritaire à deux tours (majorité absolue nécessaire d'abord, majorité relative suffisante ensuite) est le mode d'élection du Conseil d'Etat vaudois. La conséquence logique d'un tel système serait que le parti le mieux placé ou la coalition la plus puissante devrait s'efforcer d'emporter la totalité des sièges. Or, depuis 1918 — date à laquelle, pour la première fois, le peuple vaudois fut appelé à élire son gouvernement — aucun parti et, depuis 1946, aucune coalition n'ont tenté une pareille aventure. Quelles sont les raisons de cette modération des partis qui, spontanément, ont toujours présenté des candidats en nombre inférieur au total des sièges à pourvoir? Quels sont les éléments qui ont amené les partis à corriger la lettre institutionnelle, à tempérer de représentation proportionnelle le système de désignation majoritaire? C'est à ces questions que M. Georges Plomb a tenté de répondre dans un volume d'études politiques vaudoises qui vient de paraître sous la direction du professeur Jean Meynaud.

Position des partis

Pour y parvenir, M. Plomb a étudié fort en détail l'évolution de la position des partis vaudois, ces qua-

rante dernières années. Cette évolution s'est développée en quatre phases bien distinctes:

1. 1918-1933: Prépondérance radicale-libérale reconnue.
2. 1934-1945: Prépondérance radicale-libérale contestée.
3. 1946-1955: Prépondérance radicale-libérale entamée.
4. 1955-1962: Absence de force politique dominante.

Dans la première période, les cinq sièges radicaux et les deux sièges libéraux ne sont pas contestés. Le parti radical, bien que disposant d'une confortable majorité populaire, associe le parti libéral au gouvernement.

Dans la deuxième période, la composition du Conseil d'Etat reste la même; aucune concession n'est faite aux minorités. Le parti radical demeure relativement puissant, mais l'appui libéral lui est désormais nécessaire. Dès 1946, la coalition ne présente plus que six candidats. L'opposition ne conquiert pas ce siège, ce sont les partis au pouvoir qui le concèdent. En 1955, un candidat socialiste enlève un deuxième siège lors d'une élection complémentaire. Trois ans plus tard, un troisième candidat socialiste est élu. Aujourd'hui, la composition du Conseil d'Etat est la suivante: 3 radicaux, 1 agrarien, 2 socialistes et 1 libéral. La représentation des grands partis est proportionnellement la même au législatif et à l'exécutif.

Les motifs de la modération des partis

Les modifications très sensibles de la force des partis vaudois ne pouvaient qu'entraîner des transformations dans la composition du Conseil d'Etat, cela est

évident. Cependant, si des ajustements se sont faits sous l'impulsion du corps électoral, les partis eux-mêmes ont accompli volontairement des actes non imposés par la situation immédiate et non conformes à l'esprit du régime majoritaire. M. Plomb retient trois motifs à cette modération des partis.

En premier lieu, il lui paraît que le parti dominant a toujours tenté de renforcer la majorité gouvernementale tout en voulant diviser l'opposition. Assailli de divers côtés, il s'est sans cesse efforcé de s'associer les opposants modérés afin d'isoler les opposants trop hostiles à sa cause.

Un deuxième motif tient au rôle des personnalités en place qui redoutent l'indiscipline du corps électoral. Si les congrès des partis semblent décider souverainement des candidatures, le corps électoral a prouvé qu'il était susceptible de voter d'une manière indisciplinée. Il y a des écueils à éviter pour des magistrats qui se maintiennent en moyenne dix ans au gouvernement et dont aucun n'a encore été renvoyé par les électeurs.

L'influence de la vie politique fédérale

M. Plomb lui-même pense qu'il ne faut pas tirer des conclusions trop péremptoires de ces deux premiers motifs. En revanche, le troisième lui paraît plus satisfaisant: le canton de Vaud, profondément intégré à la vie politique fédérale, en subit l'influence. Chacun sait que, sous peine d'éclatement, la Confédération

pratique une politique de compromis linguistique, religieux et partisan. La nécessité de représenter les minorités a donné une habitude durable de conciliation et de prudence. En fait, le canton de Vaud n'est pas le premier à être sensible à ce phénomène. Zoug a même inscrit dans sa Constitution le principe de la représentation proportionnelle au Conseil d'Etat et Tessin connaît le principe du respect des minorités au gouvernement.

Une analyse incomplète

L'objet de cette étude est, certes, du plus grand intérêt: surprendre sur le vif la non-application dans la pratique d'un principe constitutionnel.

Mais nous pensons que cette recherche est incomplète. Pourquoi ne pas retenir, par exemple, l'influence de l'introduction, en 1948, de la proportionnelle dans les grands cercles pour l'élection du Grand Conseil et pour l'élection des Conseils communaux dans la plupart des grandes communes?

Mais surtout il aurait fallu analyser de plus près la réalité du partage du pouvoir. Est-il indifférent de savoir, pour un tel sujet, que les départements-clés (Instruction publique, Intérieur, Agriculture, Industrie et Commerce) sont toujours restés des chasses gardées. C'est pourtant l'a. b. c. de la politique vaudoise que de connaître le vieux principe du parti au pouvoir: le contrôle des préfets et celui de « régents ». N'y a-t-il pas aussi des manières détournées d'être majoritaire, si un ou des alliés doivent tout à leur partenaire? Et finalement, ce qui manque à ce travail, c'est toute une analyse du pouvoir politique. Quand y a-t-il partage? Et qu'est-ce qui est partagé, en fait?

La tâche première de la science politique est de nous conduire au-delà des apparences. Or, les résultats électoraux et les déplacements de sièges ne révèlent qu'une certaine surface des choses. Nous espérons que les sociologues qui scrutent la politique vaudoise auront l'occasion d'analyser de plus près, avec la méthode d'investigation sérieuse qui est la leur, la nature même du régime.

Aide à la scolarisation du Tiers-Monde: Nüt!

Zurich héberge le cinquième de la population suisse. Pour 1 million d'habitants, ce canton a 5000 maîtres. Ce n'est pas énorme. L'heure n'y a pas sonné du reclassement des enseignants excédentaires. Cette pénurie — relative, et dont souffre Zurich avec tous les pays voisins — n'est pas si grave qu'on ne puisse distraire du corps enseignant quelques maîtres pour le Tiers-Monde où la scolarisation ne fait que débiter. Qui plus est, le pédagogue allemand A. O. Schorb bat en brèche cet argument de la pénurie. Dans son « Ecole et maîtres au seuil du temps » (Klett Verlag, Stuttgart 1963), il prouve que l'éloignement pour une durée limitée de maîtres européens, loin de nuire au recrutement, le favoriserait. Encore convient-il que cet « exil » ne soit pas regardé d'un mauvais œil par les autorités responsables. Les voyages forment la jeunesse — ils achèveraient de former les éducateurs. Les possibilités d'une carrière sans avancement seraient enrichies. Le pédagogue, de retour, saurait utilement ouvrir ses élèves au « monde ».

Le monde pour un Zurichois commence sans doute à Zurich. Doit-il pour autant s'y borner? Tel semble être l'avis de Herr Koenig, chef du Département de l'Instruction publique. M. Maheu, directeur général de l'Unesco, a récemment visité Berne. On le persuade de passer par Zurich, afin de prendre langue avec M. Koenig, lequel, accablé par ses besognes quotidiennes, ne put le recevoir... Nous ne signalons pas cette attitude pour le seul plaisir de donner une leçon aux Zurichois qui multiplient à notre intention les conseils paternels. Mais elle en dit long sur l'isolement hautain où se complaisent tant de nos gens.

A-t-on oublié aux bords de la Limmat que Pestalozzi y est né? Il faillit, il est vrai, y mourir ignominieusement, condamné à mort pour agitation politique.

La presse suisse à un tournant

Un marché saturé

La Suisse est un pays riche en journaux. Si l'on ne considère que les quotidiens, on en dénombre 120 dont 86 paraissent en allemand, 27 en français, 6 en italien et « La Feuille officielle suisse du commerce » dans les trois langues de l'administration fédérale. Commentant il y a quelques années un tableau statistique des variations subies par la presse suisse, le professeur Karl Weber, alors titulaire des chaires de journalisme des Universités de Zurich et de Berne, écrivait: « En gros, depuis 1900, le marché peut être considéré comme saturé. » Il est certain que peu de quotidiens ont été fondés au cours des trente dernières années et si l'on étudie les trois véritables lancements, on constate que deux ont échoué: « Le Moment » (Genève) et « Aktualis » (Berne et Zurich), tandis que l'expérience en cours, celle de « Blick » (Zurich), fondé en 1959, se révèle fort coûteuse. En effet, la société d'édition de ce journal a porté il y a peu son capital de 4 à 6 millions de francs. C'est là le prix du lancement d'un quotidien en Suisse alémanique. Les autres journaux qui sont devenus quotidiens au cours des dernières années avaient été auparavant des hebdomadaires (« Journal et Feuille d'Avis du Valais », par exemple) ou sont le résultat de fusions (« Le Nouvelliste du Rhône »).

Vers une moindre politisation

Les journaux de Suisse alémanique sont restés en général plus ouvertement fidèles aux idées politiques qui ont présidé à leur fondation. Sur les 86 quotidiens de langue allemande, dont 3 sont des feuilles d'avis officiels, 6 seulement se déclarent neutres, tandis que c'est le cas de 15 des 27 quotidiens de langue française. Au Tessin, un seul des 6 quotidiens se proclame neutre. Cette fidélité aux origines n'empêche pas de constater que les deux seuls quotidiens dont le tirage est supérieur à 100 000 exemplaires (« Tages-Anzeiger » et « Blick ») ont adopté l'étiquette neutre et le sont effectivement. Est-ce la raison qui a incité « Der Freisinnige » (« Le Libéral ») de Wetzikon à devenir « Der Zürcher Oberländer » (« L'Oberlandais zurichois ») et qui encourage les éditeurs de l'« Arbeiter-Zeitung » (« Le Journal ouvrier ») de Bâle à étudier un changement de titre qui ferait de leur quotidien l'« Abend-Zeitung »

(« Journal du soir »)? On peut le supposer, car une statistique portant sur 400 journaux, qui avait été établie pour l'Exposition nationale de 1939, mentionnait que 135 journaux défendaient alors les idées radicales-démocratiques alors que cette tendance n'est plus représentée que par 88 des 491 journaux signalés dans le « Catalogue des journaux suisses » de mai 1963. La dépolitisation progresserait donc dans la presse suisse. En Suisse romande, les quotidiens neutres ont un tirage de 345 000 exemplaires sur un tirage total de la presse quotidienne de langue française de 470 000 exemplaires.

Une concentration lente

En dix ans, le tirage de la presse quotidienne romande a augmenté de 70 000 exemplaires environ. La part de quatre « grands » (« Feuille d'Avis de Lausanne », « Tribune de Genève », « La Suisse » et « Tribune de Lausanne ») représente les deux tiers de cette augmentation, les 23 autres journaux se partageant le tiers restant.

Deux quotidiens ont disparu en Suisse romande au cours de la dernière décennie: « La Suisse libérale », de Neuchâtel, devenue hebdomadaire, et « La Tribune jurassienne », de Moutier, qui a fusionné avec « Le Journal du Jura », de Bienne.

Les lecteurs deviennent plus exigeants et ne se contentent plus de journaux locaux rédigés, si l'on ose s'exprimer ainsi, d'une manière artisanale. Cette désaffection des lecteurs pourrait s'accroître au cours des prochaines années, car les principaux quotidiens améliorent constamment et considérablement la qualité de leurs services.

Un avenir incertain

Les entreprises de presse ne peuvent plus être conduites comme des petites entreprises dans le secteur des « quotidiens ». Les plus faibles ne pourront plus résister longtemps et s'opposer au courant qui mène à la concentration plus ou moins proche sur quelques journaux. Assisterons-nous alors à la disparition de la presse d'opinion? Il est trop tôt pour l'affirmer, mais il n'est pas interdit de le craindre. Dès lors sommes-nous menacés par un conformisme soporifique?

La grande presse jouit sur certains sujets d'une certaine indépendance, mais elle a aussi ses tabous. Il faudra poursuivre l'analyse.

Angry young men in Zurich

Il y a deux mois environ, un jeune bachelier zurichois publiait dans la revue des gymnasiens du lieu (« Zürcher Mittelschule Zeitung » - 1963, Nr. 16) un article intitulé: « Ist der Geist unserer Armee schlecht? » (« L'esprit de notre armée est-il mauvais? ») Il concluait affirmativement avec sa seule expérience d'un recrutement mal organisé. A cette bouffée de mauvaise humeur juvénile, on crut bon de répondre massivement: par une missive d'un conseiller d'Etat et par une réunion où les recteurs des gymnases discutèrent de ce grave cas de lèse-majesté.

A la même époque, le journaliste et publiciste Walter Matthias Diggelmann publiait à Zurich la seconde édition d'un roman antimilitariste, satirique et agressif: « Das Verhör des Harry Wind » (« L'interrogatoire de Harry Wind », Benziger Verlag, 1962)*. M. W. Diggelmann — né à Zurich en 1927 — est un révolté. Il ne cache pas que sa naissance illégitime, l'exploitation éhontée d'un tuteur, son oncle, une fuite ratée en Allemagne, son pacifisme intempestif lui ont valu de tels désagréments qu'il hait cette société hypocrite, puritaine et satisfaite d'elle-même. Comme il adore raconter des histoires, que ses reportages à la « Zürcherwoche » (le nouvel hebdomadaire non conformiste) sont étincelants et que son travail dans un grand bureau de « public relations » lui a appris toutes les ficelles de la rhétorique publicitaire, son œuvre constitue une superbe mosaïque de portraits-

charges, de scènes grotesques, de parodies qui sont le reflet des grandes misères et des petites grandeurs locales.

Dans son roman, les exploits de Harry Wind, capitaine d'infanterie à l'école de recrues de Zurich, permettent de rappeler plus d'un incident tragico-comique de cette notable Haute Ecole du militarisme. Les démêlés de Harry Wind impresario ouvrent de curieuses perspectives sur les milieux marginaux des forains et des entrepreneurs des « Holiday on ice ». Et quand Harry Wind, marié à une Américaine, crée un bureau de publicité et de « public relations » à l'usage de l'Armée suisse, le roman devient un brûlant pamphlet. W. Diggelmann nous laisse rêveur en imaginant tout ce que la publicité peut faire de la machinerie démocratique. (Qu'on songe aux dernières initiatives antiatomiques!)

Bien que W. Diggelmann nous assure, en habile publiciste, qu'il a réécrit son livre sept fois, nous aurions bien voulu qu'il le fasse une huitième fois, car son habileté ne lui a pas encore donné un style. On regrette que la structure, jusque dans le détail, rappelle un peu trop celle que Max Frisch avait inventée pour son Stiller.

Si les descriptions sont minutieuses jusque dans le détail, la trame est lâche où se perdent le héros... et le lecteur.

A ce Harry Wind, il manque le don de l'ironie. Réservez à faire si l'on juge cette œuvre avec des critères littéraires. Mais quel bon documentaire et quel tonique pamphlet!

* Traduction française par J.-L. Cornuz aux Editions Rencontre.

Pourquoi les automobilistes doivent-ils avoir le réflexe rapide, mais l'esprit lent?

ou comment les compagnies d'assurance encaisseront 100 millions de plus en 1964 pour la R.C.

La pauvre C. D. A.

Connaissez-vous la C. D. A.? Non. Il est vrai que c'est un tout petit syndicat — et non affilié à l'Union syndicale suisse. Ils ne sont que dix-neuf: les compagnies d'assurance-accidents responsabilité civile. On n'oserait, sans démagogie, imaginer les membres de ce « club » dans de gros fauteuils-club à Zurich, Bâle, Lausanne, Genève, Berne, ou jouant sur le velours des wagons de 1^{re} classe, ou caressant la carrosserie de grandes Mercedes. De fait, aujourd'hui où la prospérité profite à tout le monde, où les ouvriers du bâtiment obtiennent 30 centimes de plus à l'heure, ces compagnies d'assurance-accidents n'avaient plus rien à se mettre sous la... dent. Elles ont donc demandé une augmentation. Environ 33 %, ce qui représente une encaisse supplémentaire de 100 millions, que débourseront les automobilistes.

A tous les mécontents qui voulaient klaxonner leur protestation, on a fait remarquer:

1. qu'il est notoire que les compagnies d'assurance-accidents R. C. ne faisaient plus d'affaires et qu'elles ne flottent encore que grâce aux autres branches d'assurance plus « payantes » qu'elles exploitent;

2. que le Touring-Club suisse est là pour défendre les automobilistes;

3. que le Bureau fédéral des assurances contrôle de très près les grands livres de comptes.

Mais, en reprenant la question, nous avons trouvé les chiffres suivants:

Les comptes d'une seule année

En 1961, les compagnies ont encaissé 276 millions en primes R. C. Pour les sinistres de cette même année, elles ont versé 64 millions et, de plus, elles ont ristourné 63 millions de bonus. Et, c'est là le hic! elles ont, envisageant le pire, mis de côté pour les sinistres encore à régler, 138 millions. Autrement dit, la charge s'est élevée pour 1961 à: 64 + 63 + 138 = 265 millions. L'encaisse était de 276 millions, or 11 millions sont insuffisants pour couvrir les frais (et assurer le bénéfice) de ce club des appauvris C. D. A.

— Convaincant?

— Le chiffre de 138 millions, qui représente donc les réserves pour les accidents non encore réglés, paraît un peu gonflé, car il est connu que les com-

pagnies contestent, souvent argutieusement, que leur responsabilité soit engagée dans certains accidents. — Creusons donc encore un peu. Et il faut pour cela examiner les chiffres de plusieurs années.

Les comptes de plusieurs années

En 1956, les compagnies ont encaissé 151 millions, payé pour les sinistres de la même année 29 millions et mis de côté 69 millions pour les sinistres en cours de cette même année.

Or, fin 1960, s'agissant des sinistres de 1956, les compagnies avaient jusque-là payé de 1957 à fin 1960: 47 millions et mettaient encore en réserve fin 1960, pour les sinistres de 1956, 8 millions. Or 47 + 8 millions, cela fait 55 millions. Mais en 1956, c'est 69 millions que l'on avait mis en réserve. **Ainsi fin 1960, pour les seuls sinistres 1956, une économie de 14 millions a été réalisée.**

Reprenons encore une fois la même démonstration pour l'année 1957. Fin 1960, pour les sinistres de 1957 non encore réglés, les compagnies mettaient de côté 15,5 millions. En 1961, les compagnies payaient pour ces sinistres 4,2 millions et mettaient de côté, à nouveau 9,9 millions. En tout, 14,1 millions; or l'année précédente, les réserves avaient été de 15,5 millions. Donc, en une année, elles ont fait (de 1960 à 1961), sur les seuls sinistres de 1957, une économie de 1,4 millions.

On comprend facilement le mécanisme du système. Au départ, on prend les plus grandes marges de sécurité, comme si tous les sinistres à liquider devaient être payés au maximum.

Dans la pratique, il en va autrement. D'où les économies, qui n'apparaissent que dans les comptes étudiés sur plusieurs années.

Mais on vous démontrera quand même, **chiffres d'une seule année à l'appui**, que les fauteuils ne sont plus remboursés. Et il en coûtera 100 millions à l'économie suisse. C. Q. F. D.!

Un remède

Ce problème est sérieux. D'abord parce qu'il est resté assez confidentiel quand bien même la hausse des primes a touché des centaines de milliers d'automobilistes dont l'attention est braquée presque exclusivement sur le prix de l'essence.

Ensuite parce qu'il pose des questions de principe.

Comment est organisée dans un tel cas la défense des intéressés? Cette assurance étant obligatoire, ne faut-il pas envisager une nationalisation de la R. C. auto, qui permettrait une sûre participation des « consommateurs » (d'ailleurs organisés) à la gestion?

Droits de reproduction particulièrement autorisé pour les bulletins des assurances-accidents, et les journaux des clubs automobilistiques.

Document 1

Les cinq « Grands » de l'assurance R. C. Auto en Suisse (1961)

	Primes encaissées
1. Winterthur - Accidents	67,3 millions
2. Zurich - Accidents	52,6 »
3. Mutuelle Vaudoise	30,4 »
4. Helvetia - Accidents	26,7 »
5. Bâloise - Accidents	22,5 »
Total des cinq « Grands »	199,5 »
Total de toutes les compagnies	276 »

D'après le rapport du Bureau fédéral des assurances (1961).

Document 2

Postulat Welter

Lors de la session de **juin 1963**, le conseiller national socialiste Welter, de Zurich, déposa sur le bureau du Conseil national un postulat demandant au Conseil fédéral d'intervenir afin

1. qu'aucune majoration des primes ne puisse intervenir tant que les besoins n'auront pas été clairement établis, sur la base des expériences de plusieurs années;
2. qu'aucun système « bonus-malus » ne soit autorisé qui n'ait pas une efficacité optimale pour la lutte contre les accidents;
3. que les réserves destinées à l'indemnisation des sinistres non liquidés soient contrôlées aussi exactement que possible.

Le conseiller national Welter demandait enfin au Conseil fédéral de faire en sorte qu'aucune décision ne soit prise par le Bureau fédéral des assurances jusqu'à ce que les points soulevés aient été élucidés à fond.

Le 1^{er} juillet, soit quelques jours après le dépôt de ce postulat, le Bureau fédéral des assurances approuvait le nouveau tarif des primes d'assurances R. C. pour autos. Sous quelle pression?

Hommage à Ernest Ansermet

Les témoignages de reconnaissance et les hommages n'ont pas manqué à Ernest Ansermet, fêtant, avec quelle santé, son quatre-vingtième anniversaire. Le « cadeau » qui réjouira le plus ses admirateurs est la publication aux éditions de la Baconnière des « Entretiens sur la musique » d'Ernest Ansermet et de Jean-Claude Pignet. Vivant comme une conversation, riche en renseignements inédits parce que, lorsque nous aimerions en savoir davantage, l'interlocuteur est là pour poser avec bonheur la question, ce livre est digne d'être lu non seulement par le mélomane, mais par celui qui s'intéresse à l'histoire artistique de notre pays.

Or il y a comme une démonstration aveuglante: si nous sommes, aujourd'hui, en terre romande, quelque chose de plus que des provinciaux, c'est à des hommes comme Ernest Ansermet que nous le devons. La grande presse a rappelé les étapes de cette étonnante carrière. Mais il faut insister sur le fait que c'est à tous les grands courants de l'art contemporain que nous avons été reliés par Ernest Ansermet. Quelques points de repère: il conduit les

batailles post-symbolistes, debussystes. C'est le « Prélude à l'après-midi d'un faune » (Ansermet aurait pu, adolescent, rencontrer Mallarmé). En 1914, il fait connaître Strawinsky à la société riche et cosmopolite qui suivait les concerts du Kursaal de Montreux, mais aussi au public romand. C'est dans le numéro 2 des « Cahiers vaudois » (qui furent, pour ainsi dire, fondés à son foyer) qu'il présente Strawinsky, avant d'être témoin de la fameuse rencontre Ramuz-Strawinsky à Lavaux, au café de La Crochetaz, et de cette recherche esthétique d'un retour aux données les plus simples dont le Pays de Vaud fournissait les éléments: un demi de blanc, le pain et le fromage, ou les fanfares locales, ou les villages de Denges et de Denezey.

Mais au moment où l'équipe vaudoise se cherche par le langage une raison d'être, Ansermet, parce que la musique est un langage plus universel, participe en même temps aux grands courants européens. Les ballets russes (Diaghilew, Picasso), ce délicieux « Parade » de Satie où les bruits de machine à écrire ne nous effraient plus guère, mais où la génération de Breton et d'Aragon venait prendre ses premières leçons de défi, ces œuvres importantes pour la formation de la sensibilité du XX^e siècle ont été dirigées par Ansermet. Sydney Bechet décou-

vert à Londres en 1919 et révéla à nous dans la « Revue romande », Honegger « lancé » en 1921, à l'instigation d'Ansermet, qui avait demandé qu'on lui confie la partition du « Roi David ». Et Hindemith, et Bartok.

Qui, dans ce pays, peut prétendre avoir noué une telle gerbe?

Abonnez-vous

Merci aux premiers abonnés, qui sont en nombre réjouissant. Merci à ceux qui ont versé plus que les 12 francs demandés.

Attention, le numéro 3 ne sera pas adressé automatiquement aux non-abonnés.

Pour des raisons administratives, plusieurs abonnés recevront deux numéros. Un pour eux, et... un pour un deuxième abonné possible. Merci!

Dans le numéro 3:

UNE ENQUÊTE SURPRENANTE

Des militaires suisses ont-ils été entraînés, comme des marines ou des paras, aux « interrogatoires poussés »?